

CONSTRUCTION
SECTOR COUNCIL



CONSEIL SECTORIEL
DE LA CONSTRUCTION

Normes de compétence nationales pour les conducteurs d'engins de construction

SPÉCIALISTE DU MATÉRIEL D'ASSAINISSEMENT ENVIRONNEMENTAL





Copyright © 2005 Comité sectoriel de la construction

Tous droits réservés. Aucune partie du présent ouvrage ne peut être reproduite ou transmise par quelque moyen ou sous quelque forme que ce soit, électroniquement ou mécaniquement, y compris la photocopie et l'enregistrement dans une banque de données ou un serveur, sans autorisation écrite préalable.

Tout a été fait pour que ce manuel soit le plus complet et le plus précis possible. Les auteurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de toute perte ou blessure que pourrait subir une personne ou une organisation, et qui pourrait résulter d'une information contenue dans ce manuel.

Avril 2005

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) remercie sincèrement les membres et le personnel du Canadian Operating Engineers Joint Apprenticeship and Training Council (COEJATC) de leur soutien et de leur engagement



Ce projet est subventionné par le Programme des conseils sectoriels du gouvernement du Canada

Canada

Table des matières

INTRODUCTION	2
AVANT-PROPOS	3
ÉLABORATION DES ANALYSES DE PROFESSION	4
PORTÉE DES ANALYSES DE PROFESSION	5
STRUCTURE DES ANALYSES DE PROFESSION	7
A. METHODES	
1. Manipuler des substances dangereuses	8
2. Manœuvrer le matériel sur un site contaminé	10
B. PREMIÈRE INTERVENTION	
3. Participer à l'équipe de première intervention	14
TABLEAU DACUM	17
REMERCIEMENTS	18

Introduction

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) est l'un des 40 organismes du genre au Canada. Les conseils sectoriels sont des partenariats employés-employeurs dirigés par l'industrie et ayant pour but d'aborder les questions de perfectionnement des ressources humaines de secteurs précis.

Le CSC a pour principal objectif le perfectionnement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et l'aménagement d'un milieu de travail sécuritaire, de manière à accroître la productivité des organismes et à assurer la prospérité des membres de l'industrie de la construction. L'élaboration de normes professionnelles nationales pour les professions de conducteurs d'engins de construction fait partie des nombreuses démarches entreprises par le CSC afin d'atteindre son objectif.

Le CSC remercie tous les experts des domaines professionnels qui ont travaillé à la définition ainsi qu'à la validation des analyses de profession nationales. L'élaboration de ces analyses a été possible grâce à la contribution de toutes ces personnes. Le lecteur trouvera à la fin du présent document une liste complète de ces experts.

Les objectifs d'une analyse de profession sont les suivants :

- énumérer et regrouper les tâches accomplies par les travailleurs spécialisés dans certaines professions;
- établir la liste des tâches accomplies par les travailleurs spécialisés dans chaque province et territoire;
- élaborer les mécanismes d'évaluation et de formation qui débouchent sur la certification des travailleurs spécialisés;
- faciliter la mobilité, à l'intérieur du pays, des stagiaires et des travailleurs spécialisés;
- fournir aux employeurs et à leurs employés, aux associations connexes, aux secteurs, aux établissements de formation de même qu'aux administrations publiques des analyses des tâches réalisées dans certaines professions.

Par conséquent, les normes définissent les aptitudes et les connaissances requises pour une profession et servent à évaluer la compétence de ceux qui en font partie.

Le Conseil sectoriel de la construction a pour vision de permettre aux conducteurs et aux opérateurs possédant les aptitudes et les connaissances exigées dans les normes professionnelles nationales d'obtenir la reconnaissance qui les aidera à trouver un emploi n'importe où au pays.

Avant-propos

Les professions de conducteurs d'engins de construction sont réparties en trois grandes catégories : les opérateurs de monte-matériaux et les grutiers, les conducteurs de matériel de construction lourd et les opérateurs de matériel industriel. Chacune de ces grandes catégories englobe plusieurs professions de conducteurs et d'opérateurs d'engins de construction.

1. Opérateurs de monte-matériaux et grutiers

Les grutiers travaillent surtout dans le secteur de la construction. On les retrouve sur une vaste gamme de chantiers incluant les tours d'habitation, les structures institutionnelles et commerciales, la plupart des grands chantiers industriels ainsi que de nombreux types de travaux de génie de grande envergure. L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada a recensé environ 4 000 grutiers dans l'industrie de la construction du pays. Des variations cycliques ont fait passer l'emploi à moins de 3 000 personnes au milieu des années 1990, puis à un sommet de près de 5 000 travailleurs.

2. Conducteurs de matériel de construction lourd

Cette catégorie de travailleurs est surtout concentrée dans le secteur de la construction. Les conducteurs participent à une variété de travaux incluant des structures résidentielles, institutionnelles et commerciales de même que la plupart des grands chantiers industriels et des travaux de génie de grande envergure. L'EPA a recensé environ 37 000 conducteurs de matériel dans l'ensemble de l'industrie de la construction du pays. Cette profession est l'une des plus importantes de l'industrie et se compare, en importance, à la main-d'œuvre employée dans les métiers d'électricien, de tuyauteur et de maçon. Des variations cycliques ont fait passer l'emploi à moins de 27 000 personnes au début des années 1990, puis à un sommet de près de 40 000 travailleurs.

3. Opérateurs de matériel industriel

Cette catégorie englobe une variété de professions, notamment les conducteurs de chariot élévateur à fourche, les spécialistes de l'environnement ainsi que les conducteurs de camion-tracteur. La demande de spécialistes en environnement s'accroît en raison des connaissances, de la sensibilisation et de la réglementation accrues. La formation sur les chariots élévateurs à fourche revêt de plus en plus d'importance par suite de l'adoption de règlements exigeant la certification des conducteurs.

La mobilité des conducteurs d'engins de construction et leur accès aux emplois sont restreints, voire inexistantes, en l'absence d'accords de compétence sur les normes professionnelles nationales. L'analyse qui devait déboucher sur la rédaction de normes nationales pour 29 professions de conducteurs d'engins de construction a commencé en janvier 2004 et s'est terminée en mars 2005.

Élaboration des analyses de profession

Une analyse provisoire réalisée par une équipe de consultants bien informés (experts en processus), avec l'aide d'un comité d'experts des domaines professionnels, a permis de dresser la liste de toutes les tâches accomplies dans chaque profession. Les 29 professions ont été regroupées en fonction de leurs points communs afin d'assurer l'efficacité du processus. De janvier à mars 2004, on a organisé des réunions pour traiter des profils de chaque regroupement, réunions auxquelles ont participé tant les experts en processus que les experts des domaines professionnels. Ces activités se sont déroulées selon le calendrier suivant :

- Edmonton, Alberta
 - excavation, les 5 et 6 février
 - pavage, les 9 et 10 février
- Morrisburg, Ontario
 - terrassement, les 24 et 25 février
 - grues et monte-matériaux, les 1^{er} et 2 mars
 - matières dangereuses, les 3 et 4 mars
 - exploitation de centrale, les 23 et 24 mars
 - pompes à béton, les 25 et 26 mars
- Montréal, Québec
 - transport, les 26 et 27 février
- Vancouver, Colombie-Britannique
 - services publics, les 16 et 17 mars
 - manutention des matières, les 18 et 19 mars
- Québec, Québec
 - Forum sur les profils, du 29 au 31 mars

Les analyses de professions provisoires ont ensuite été remises à d'autres experts des domaines professionnels et intervenants de l'ensemble du pays, lesquels nous ont fait part de leurs observations entre juin et septembre 2004. Les documents ont aussi été affichés sur un site Web où les experts étaient invités à nous transmettre leur rétroaction.

L'apport obtenu au terme de l'examen a été rassemblé en octobre 2004. Après évaluation, les recommandations ont été intégrées à l'ébauche finale qui comprenait l'énumération des tâches principales communes accomplies dans toutes les professions. D'octobre 2004 à janvier 2005, des réunions ont été tenues avec les experts en processus et les experts des domaines professionnels afin de valider chaque regroupement. Elles ont eu lieu selon le calendrier suivant :

2004

- Saskatoon, Saskatchewan
 - services publics, du 20 au 22 octobre
 - manutention des matières (y compris les matières dangereuses), du 26 au 29 octobre
- Halifax, Nouvelle-Écosse
 - terrassement, du 2 au 5 novembre

- St. John's, Terre-Neuve
 - grues et monte-matériaux (y compris les pompes à béton), du 15 au 19 novembre
- Winnipeg, Manitoba
 - excavation, du 23 au 25 novembre
 - transport, du 30 novembre au 3 décembre

2005

- Vancouver, Colombie-Britannique
 - pavage, du 5 au 7 janvier
 - exploitation de centrale, du 10 au 12 janvier
- Victoria, Colombie-Britannique
 - Forum de validation, du 21 au 23 février

Les analyses de profession ont ensuite été révisées, traduites, puis publiées dans les deux langues officielles.

Portée des analyses de professions

Cette analyse de profession énumère toutes les tâches qu'un conducteur ou un opérateur qualifié doit accomplir. L'accomplissement de ces tâches s'appuie sur une gamme d'activités connexes décrites dans le corps de l'analyse sous forme de sous-tâches. L'analyse se compose principalement de tâches que les conducteurs et opérateurs exécutent fréquemment, comme nettoyer, manoeuvrer et entretenir le matériel.

La plupart des conducteurs et opérateurs ont acquis de l'expérience avec divers types de matériel. Toutefois, leurs tâches demeurent relativement constantes, peu importe le type de matériel utilisé. L'exécution des tâches imparties au conducteur et à l'opérateur dépend en grande partie de la connaissance du matériel et de ses composantes, de l'expérience acquise au cours de situations variées, et de la capacité d'établir les méthodes de travail convenant le mieux.

Bien qu'ils n'aient pas été décrits dans l'analyse, les autres attributs importants du conducteur et de l'opérateur comprennent les aptitudes pour la mécanique et les mathématiques, une excellente vision de même qu'un degré élevé de coordination physique. Les conducteurs et les opérateurs sont souvent appelés à travailler dans des conditions extrêmement difficiles.

La présente analyse ne constitue pas un document de formation. Par contre, les futurs conducteurs et opérateurs devront évaluer leur capacité à travailler pendant de longues périodes dans un environnement isolé et restreint physiquement, tout en étant fréquemment assujettis à des contraintes de temps et de productivité. Les conducteurs et les opérateurs doivent souvent se concentrer pendant de longues heures dans des positions inconfortables et des conditions météorologiques défavorables.

Le matériel lourd est employé pratiquement dans chaque sphère du secteur de la construction. Parfois, il arrive qu'un conducteur ou un opérateur travaille pendant des années sur le même emplacement, comme une usine, et qu'il n'utilise qu'un seul type de matériel pour accomplir des tâches similaires et relativement constantes. Les conducteurs et les opérateurs qui travaillent pour des entrepreneurs restent rarement au même endroit. Habituellement, ils accomplissent des tâches très variées à l'aide d'une vaste gamme de matériel. Souvent, le travail d'un conducteur ou d'un opérateur chevauche celui des autres conducteurs de matériel.

Structure des analyses de profession

Afin de mieux comprendre la nature de la profession, le travail accompli est réparti de la façon suivante :

- A. BLOC** Cette section est la plus importante de l'analyse. Elle reflète une fonction distincte qui est propre à la profession.
- B. TÂCHE** Cette section contient une activité distincte qui, en la combinant avec les autres, indique les étapes logiques et essentielles que le conducteur ou l'opérateur doit accomplir par rapport à une affectation précise énoncée dans un BLOC.
- C. SOUS-TÂCHE** Il s'agit ici des activités distinctes les plus élémentaires. Ce sont aussi des activités mesurables et observables qui permettent de diviser le travail de manière pratique. Combinées aux autres SOUS-TÂCHES, ces activités décrivent entièrement les étapes logiques à suivre pour réaliser une TÂCHE.

L'importance d'une tâche décrit les avantages que les employeurs et le public retirent lorsqu'un conducteur ou un opérateur possède les aptitudes requises.

Les *tendances* indiquent tout changement qui se produit au sein de l'industrie et qui influe sur la tâche à accomplir.

La colonne *Connaissances et capacités* présente les aptitudes et les connaissances qu'une personne doit acquérir pour réaliser une tâche adéquatement.

La colonne *Outils et fournitures* énumère les articles requis pour accomplir une tâche.

BLOC A MÉTHODES
Tâche 1 Manipuler des substances dangereuses

Importance de cette tâche :

- protéger les charges, les biens et le matériel;
- maintenir la productivité tout en appliquant des méthodes de travail sécuritaires;
- combiner les aptitudes requises pour manœuvrer le matériel aux méthodes de manipulation des matières dangereuses.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Capacités et connaissances	Outils et fournitures
1.01	Déterrer des contenants en suivant les méthodes prescrites.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des méthodes courantes; des mesures législatives applicables;• des normes du fabricant et de l'industrie;• des types de substances dangereuses et de leurs propriétés. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de déterrer des contenants en suivant les méthodes prescrites.	<i>Méthodes courantes, doubles des mesures législatives ainsi que des normes du fabricant et de l'industrie, EPI.</i>
1.02	Manipuler des contenants en suivant les méthodes prescrites.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des méthodes courantes;• des mesures législatives applicables;• des normes du fabricant et de l'industrie;• des types de substances dangereuses et de leurs propriétés;• des signes de détérioration des contenants. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de manipuler des contenants en suivant les méthodes prescrites.	<i>Méthodes courantes, doubles des mesures législatives ainsi que des normes du fabricant et de l'industrie, EPI.</i>
1.03	Manipuler des matières solides contaminées en suivant les méthodes prescrites.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des méthodes courantes;• des mesures législatives applicables;• des normes du fabricant et de l'industrie;	<i>Méthodes courantes, doubles des mesures législatives ainsi que des normes du fabricant et de l'industrie, EPI.</i>

- des types de substances dangereuses et de leurs propriétés.

Capacité :

- de manipuler des matières solides contaminées en suivant les méthodes prescrites.

1.04 Traiter des déversements contaminés en suivant les méthodes prescrites.

Connaissance :

- des méthodes courantes;
- des mesures législatives applicables;
- des normes du fabricant et de l'industrie;
- des types et des propriétés des substances dangereuses.

Méthodes courantes, doubles des mesures législatives ainsi que des normes du fabricant et de l'industrie, EPI.

Capacité :

- de traiter des déversements contaminés en suivant les méthodes prescrites.

BLOC A MÉTHODES
Tâche 2 Manœuvrer le matériel sur un site contaminé

Importance de cette tâche :

- maintenir la productivité tout en appliquant des méthodes de travail sécuritaires;
- empêcher toute contamination supplémentaire;
- respecter les spécifications pour les travaux;
- empêcher toute contamination croisée;
- confiner et transporter les matières contaminées en vue de les traiter ou de les éliminer de manière sécuritaire.

Tendances :

- Les avancées technologiques élargissent la gamme de matériel spécialisé en assainissement environnemental.

	Sous-tâches	Capacités et connaissances	Outils et fournitures
2.01	Accéder au matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des méthodes courantes;• des mesures législatives applicables;• des normes du fabricant et de l'industrie;• du matériel à utiliser;• de l'itinéraire à suivre jusqu'au matériel. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de suivre les méthodes pour enfiler l'équipement;[JS1]• de suivre le bon itinéraire jusqu'au matériel.	<i>Méthodes courantes, doubles des mesures législatives ainsi que des normes du fabricant et de l'industrie, EPI.</i>
2.02	Veiller à ce que le matériel et les accessoires soient prêts.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des méthodes courantes;• des mesures législatives applicables;• des normes du fabricant et de l'industrie;• des détails de conception du matériel et des accessoires;• des accessoires requis pour la zone de contamination, comme l'alimentation en air ou le système de filtration de la cabine du conducteur ou de l'opérateur;• de la compatibilité du matériel, comme le matériau employé pour fabriquer les tuyaux et les réservoirs, avec les substances dangereuses manipulées.	<i>Méthodes courantes, doubles des mesures législatives ainsi que des normes du fabricant et de l'industrie, EPI.</i>

		Capacité :	
		<ul style="list-style-type: none">• d'inspecter les accessoires comme le niveau des réservoirs;• de vérifier la compatibilité du matériel avec les substances dangereuses.	
2.03	Manipuler des substances dangereuses en suivant les méthodes prescrites.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des méthodes courantes;• des mesures législatives applicables;• des normes du fabricant et de l'industrie;• des types et des propriétés des substances dangereuses. Capacité : <ul style="list-style-type: none">• de suivre les méthodes prescrites pour manipuler des substances dangereuses.	<i>Méthodes courantes, doubles des mesures législatives ainsi que des normes du fabricant et de l'industrie, EPI.</i>
2.04	Transporter des substances dangereuses en suivant les méthodes prescrites.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des méthodes courantes;• des mesures législatives applicables (transport des marchandises dangereuses et documents requis);• des normes du fabricant et de l'industrie;• des types et des propriétés des substances dangereuses. Capacité : <ul style="list-style-type: none">• de suivre les méthodes prescrites pour transporter des substances dangereuses.	<i>Méthodes courantes, doubles des mesures législatives ainsi que des normes du fabricant et de l'industrie, EPI.</i>
2.05	Utiliser le matériel et les accessoires.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des spécifications pour les travaux;• des méthodes courantes;• des mesures législatives applicables;• des normes du fabricant et de l'industrie;• de la durée des périodes de travail et de la rotation;• des indicateurs de contamination potentielle.	<i>Méthodes courantes, doubles des mesures législatives ainsi que des normes du fabricant et de l'industrie, EPI.</i>

Capacité :

- de manipuler des substances dangereuses selon les méthodes prescrites;
- de surveiller le chantier;
- de rapporter la présence de contaminants inconnus.

2.06 Surveiller le rendement et l'état du matériel et des accessoires.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des méthodes courantes;
- des mesures législatives applicables;
- des normes du fabricant et de l'industrie;
- du fonctionnement courant;
- des effets des accessoires, comme les fils des télécommandes, sur le fonctionnement du matériel;
- des effets négatifs des substances dangereuses sur le matériel et les accessoires.

Méthodes courantes, doubles des mesures législatives ainsi que des normes du fabricant et de l'industrie, EPI.

Capacité :

- d'utiliser ses propres sens pour surveiller le rendement du matériel;
- de lire et d'interpréter l'information fournie par les systèmes de contrôle et d'avertissement ainsi que les aides de l'utilisateur;
- de déceler les conditions ou les rendements anormaux;
- d'évaluer les défauts et d'y réagir;
- de rapporter les défauts.

2.07 Stationner à l'endroit approprié.

Connaissance :

- des méthodes courantes;
- des mesures législatives applicables;
- des normes du fabricant et de l'industrie;
- des moyens de contrôle du chantier;
- de la zone de stationnement désignée;
- de l'itinéraire à suivre jusqu'à la zone de stationnement.

Méthodes courantes, doubles des mesures législatives ainsi que des normes du fabricant et de l'industrie, EPI.

Capacité :

- de suivre l'itinéraire approprié jusqu'à la zone de stationnement;

- de stationner à l'endroit approprié.

2.08 Suivre les méthodes de décontamination pour déplacer le matériel du chantier.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des mesures législatives applicables;
- de l'état de fonctionnement normal;
- des normes du fabricant et de l'industrie;
- des méthodes de décontamination du matériel.

Méthodes courantes, doubles des mesures législatives ainsi que des normes du fabricant et de l'industrie, EPI.

Capacité :

- de déplacer le matériel du chantier en suivant les méthodes de décontamination prescrites.

BLOC B PREMIÈRE INTERVENTION
Tâche 3 Participer à l'équipe de première intervention

Importance de cette tâche :

- participer aux interventions en cas d'urgence;
- maîtriser les urgences;
- éviter qu'il n'y ait d'autres dommages, blessures ou contamination.

Tendances :

- On reconnaît de plus en plus que les spécialistes doivent recevoir la formation nécessaire pour participer à l'équipe de première intervention.

	Sous-tâches	Capacités et connaissances	Outils et fournitures
3.01	Décrire le rôle au sein de l'équipe de première intervention.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• du rôle du spécialiste au sein de l'équipe de première intervention (dégager des voies d'accès pour les autres intervenants, et participer au sauvetage des personnes et des biens ainsi qu'à la démolition et au nettoyage);	
3.02	Obtenir de l'information sur la situation.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• de l'identité des autorités compétentes;• des sources d'information comme le service des incendies, la police et l'organisme d'intervention d'urgence régional;• des rôles et des responsabilités des membres de l'équipe de première intervention;• des limites du personnel et du matériel;• des substances dangereuses connues et potentielles. Capacité : <ul style="list-style-type: none">• de déterminer qui est responsable du chantier;• de consulter les membres de l'équipe à propos du niveau de risque et des mesures à prendre;• de prendre des décisions après évaluation des risques.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
3.03	Appliquer le plan d'action.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des étapes à suivre par rapport aux tâches assignées;• des consignes de sécurité.	<i>EPI.</i>

Capacité :

- de suivre les étapes se rapportant aux tâches assignées;
- de minimiser les risques en suivant les consignes de sécurité.

Analyse de la profession de spécialiste du matériel d'assainissement environnemental

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
A. MÉTHODES	1. Manipuler des substances dangereuses	1.01 Déterrer des contenants en suivant les méthodes prescrites.	1.02 Manipuler des contenants en suivant les méthodes prescrites.	1.03 Manipuler des matières solides contaminées en suivant les méthodes prescrites.	1.04 Traiter des déversements contaminés en suivant les méthodes prescrites.		
	2. Manœuvrer le matériel sur un site contaminé	2.01 Accéder au matériel.	2.02 Veiller à ce que le matériel et les accessoires soient prêts.	2.03 Manipuler des substances dangereuses en suivant les méthodes prescrites.	2.04 Transporter des substances dangereuses en suivant les méthodes prescrites.	2.05 Utiliser le matériel et les accessoires.	2.06 Surveiller le rendement et l'état du matériel et des accessoires.
		2.07 Stationner à l'endroit approprié.	2.08 Suivre les méthodes de décontamination pour déplacer le matériel du chantier.				
B. PREMIÈRE INTERVENTION	3. Participer à l'équipe de première intervention	3.01 Décrire le rôle au sein de l'équipe de première intervention.	3.02 Obtenir de l'information sur la situation.	3.03 Appliquer le plan d'action.			

Remerciements

Le CSC remercie tous les experts des domaines professionnels qui ont travaillé à la définition ainsi qu'à la validation des analyses de profession nationales. L'élaboration de ces analyses a été possible grâce à la contribution de toutes ces personnes.

Services publics :

Dave Jurasek, ON
George Lawrence, ON
Allan MacDonald, ON
Shawn McAdam, NB
Hilford Morrell, AB
Rae Munroe, ON
Dave "Chatter" Prosofsky, AB
Paul Weaver, AB

Manutention des matières :

Bernie Elliott, ON
Alain Jacques, QC
Frank Jones, BC
Bruno Malbasa, MB
Shawn McAdam, NB
John McIsaac, BC
Rae Munroe, ON
Jim Oleksyn, SK
Bob Raymack, MB
Terry Robichaud, NB
Bob Tytko, ON

Terrassement :

Guenther Bott, ON
Gerry Chouinard, QC
Alain Jacques, QC
Grant Labrash, BC
Richard Lagace, NB
Blair Lentz, ON
Rae Munroe, ON
Daryl Sweetland, MB
Darrell Tremblay, BC
Ron Ward, ON

Grues :

Harry Boon, NB
Kevin Caines, NL
Steve Deady, ON
John Doherty, MB
Joe Dowdall, ON
Charlie Eddy, NL
Oneil Lapointe, ON
Marty McDonnell, AB
Craig McIntosh, BC

Rae Munroe, ON
Len Phelan, BC
Len Poitras, SK
Gary Snow, NL

Exploitation de centrale :

Reynold Amey, BC
Roger Beck, NS
Mervyn Benson, NS
Vito DeFrancesco, ON
Barry Dupres, MB
Jeff Emimo, NS
Nelson Fowler, NB
Rae Munroe, ON
Peter Serrette, MB
Kent Walker, ON

Matières dangereuses :

Bernie Elliott, ON
Frank Jones, BC
Dan O'Keefe, BC
Bruno Malbasa, MB
John McIsaac, BC
Tom Miller, ON
Rae Munroe, ON
Jim Oleksyn, SK
Bob Raymack, MB
Randy Stegner, ON
Bob Tytko, ON

Pompes à béton :

Mike Bruce, ON
Kevin Caines, NL
Steve Deady, ON
Joe Dowdall, ON
Charlie Eddy, NL
Stan Fortune, ON
Nelson Fowler, NB
Wayne Hannah, ON
Marty McDonnell, AB
Craig McIntosh, BC
Rae Munroe, ON
Len Phelan, BC
Gary Snow, NL

Excavation :

Archie Fontaine, BC
Dan Johnson, MB
Merv Marcynuk, MB
Harold McBride, ON
Robert Middleton, MB
Rae Munroe, ON
Vance Simpson, MB
Jack Walker, AB
Pat Watson, BC
Gary Snow, NL

Transport :

Alain Jacques, QC
Archie Fontaine, BC
Bruce Hecht, AB
Dan Henry, MB
Richard Lagace, NB
Robert Middleton, MB
Rae Munroe, ON
Shawn Robertson, ON
Larry Smith, NL
Scott Smith, ON
Ernest Wainio, ON

Pavage :

David Alves, ON
Gordon Biegler, AB
Orest Cesmistruk, NS
Frank Cardile, AB
Peter Gamble, ON
Rae Munroe, ON
Greg Paciorka, MB
Brian Parisien, MB
Robert Parisien, MB
Todd Paterson, ON
Rick Spaidal, BC